



Résolution refusées à l'AG

Par **Alain Jung**, le **13/10/2018** à **09:46**

Bonjour à toutes et tous.rnrnJe suis copropriétaire et président du conseil syndical d'une copropriété de 40 logement.rnrnJ'ai une question..rnrnLors de l'AG 2018 une résolution concernant des travaux. (cheminement piéton) à été refusée , largement.rnrnLe syndic envisage de représenter cette résolution en 2019.rnrnCela risque de durer longtemps.rnrnQuel pensez vous ?rnrnCordialementrnrnAlain

Par **amajuris**, le **13/10/2018** à **10:21**

bonjour,rnde nombreuses propositions de résolutions sont présentées chaque année à l'a.g. du syndicat des copropriétaires.rnest-ce le syndic ou un copropriétaire qui est à l'origine de cette proposition.rnrrien n'interdit qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour d'A.G.successives.rnil suffit de voter contre à chaque fois.rnsalutations

Par **Alain Jung**, le **13/10/2018** à **11:10**

Merci pour votre réponse.rnrnCordialement